Trophées de l'entreprise inclusive **[1]**

Le Trophée de l'Entreprise Inclusion, sous le haut patronage du Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées, a vocation à valoriser et partager les initiatives innovantes et inspirantes des entreprises qui s'engagent et démontrent leur dynamisme à mener des actions inclusives pour les personnes en situation de handicap.
Pour sa 2e édition, le jury sera composé des entreprises lauréates 2021, de l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des Personnes handicapées), du FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), du Groupe les Échos – Le Parisien et de l'Arpejeh. Cinq catégories de trophées seront distinguées : Trophée de l'Innovation en matière de Recrutement, Trophée de l'Inclusion des jeunes, Trophée de la collaboration innovante avec le secteur adapté et protégé, Trophée Maintien dans l'emploi, Trophée de l'Innovation en matière d'accessibilité.
Ces trophées seront décernés à l'occasion de l'Inclusiv'Day, le 3 juin 2022.
Fin des candidatures le 29 avril 2022.
En savoir plus (Manifeste Inclusion) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/troph%C3%A9es-de-lentreprise-inclusive
[2] https://www.manifesteinclusion.org/trophees-de-lentreprise-inclusive/